

La présente recherche a été réalisée en suivant une démarche méthodologique s'appuyant sur une analyse qualitative et une analyse quantitative avec comme outils de recherche la technique documentaire, l'enquête qualitative basée essentiellement sur des données issues des interviews individuelles ou des entretiens de groupe et enfin, sur base d'un échantillon de 211 jeunes de la ville de Goma, une enquête quantitative a été aussi effectuée à travers les différents quartiers, les différentes institutions, associations de la ville.

Des résultats et analyses qui en sont faites, l'on constate que les obstacles à la participation des jeunes dans la vie politique et dans les processus décisionnels sont multidimensionnels.



Pole Institute

Institut Inter-culturel dans la Région des Grands Lacs



Autonomisation et mobilisation de la jeunesse de la ville de Goma sur les enjeux politiques et économiques pour un leadership nouveau

Augustin MUMBERE Sibayirwandeke



Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I, Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 81 77 89 819 / (00243) 99 17 61 551
Web site: www.pole-institute.org
E-mail : poleinst@pole-institute.org, poleinst@free.fr

Dossier

Mai 2019



Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs

Autonomisation et mobilisation de la jeunesse de la ville de Goma sur les enjeux politiques et économiques pour un leadership nouveau

Etude sur l'identification des obstacles culturels, institutionnels et sociétaux qui bloquent la participation des jeunes à la vie politique et aux processus décisionnels

Par Augustin MUMBERE Sibayirwandeke

Dossier

Mai 2019

POLE INSTITUTE

Pole Institute est un Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs.

Son siège est basé à Goma, à Est de la RDC. Il est né du défi que s'est imposé un groupe de personnes du Nord et du Sud-Kivu (RDC) de croiser leurs regards dans un contexte de crise émaillé de beaucoup d'événements malheureux, caractérisé par des cycles de violences, de pauvreté, de mauvaise gouvernance, et de l'insécurité.

En conséquence, **Pole Institute** se veut un espace de :

- analyse et recherche autour des grands défis locaux et leurs implications nationales, régionales et internationales (pauvreté exacerbée, violences sociales, fractures ethniques, absence de repères, culture de l'impunité, etc.)
- analyse et renforcement des stratégies de survie des populations dans un contexte de guerre et de crise prolongée
- analyse des économies de guerre pour dégager des pistes de renforcement des populations locales et de leurs activités économiques
- recherche-action-lobbying en partenariat avec des organismes locaux, régionaux et internationaux.

Finalité et but :

Faire évoluer des sociétés dignes et non exclusives dans lesquelles agissent des personnes et des peuples libres en vue de contribuer à :

- la construction d'une SOCIÉTÉ dans laquelle chacun trouve sa place et redécouvre l'autre par le développement d'une culture de négociation permanente et l'identification des valeurs positives communes ;
- la formation d'un type nouveau de PERSONNE indépendante d'esprit enracinée dans son identité tout en étant ouverte au monde.

Politique :

- Initier, développer, renforcer et vulgariser les idées avant-gardistes en matière de paix, de reconstruction et de cohabitation des populations vivant en zones de crise.
- Initier l'émergence d'une culture de négociation (contre une culture de la mort) basée sur les intérêts des uns et des autres.

Dossier

Editeur responsable : Pole Institute
Directeur de publication : Nene Morisho Mwana Biningo
Rédacteur en chef : Godefroid Kâ Mana

Comité de rédaction : - Nene Morisho Mwana Biningo
- Aloys Tegera
- Godefroid Kâ Mana
- Jean-Pierre Kabirigi

Pole Institute
Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I
Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 81 77 89 819 / (00243) 99 17 61 551
Web site: www.pole-institute.org
E-mail : poleinst@pole-institute.org, poleinst@free.fr

© Pole Institute, 2019

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

Table des matières

Sigles et abréviations	4
Résumé exécutif	5
Executive summary	8
1 Introduction	11
1.1. <i>Contexte, Justification de l'étude</i>	11
1.2. <i>Objectif de l'étude</i>	14
2 Méthodologie	15
3 Résultats	21
3.1. <i>Les obstacles culturels</i>	22
3.2. <i>Les obstacles sociaux</i>	27
3.3. <i>Les obstacles économiques</i>	32
3.4. <i>Les obstacles institutionnels et politiques</i>	35
4 Conclusion	42
5 Recommandations	43
6 Bibliographie	45

Sigles et abréviations

ACCO	: Association des Chauffeurs du Congo
AFDC	: Alliance des Forces Démocratique du Congo
BM	: Banque Mondiale
BUREC	: Bloc Uni pour la Reconstruction du Congo
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ECID	: Engagement pour la citoyenneté et le développement
ENA	: Ecole Nationale d'Administration
ENF	: Ecole Nationale des Finances
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGM	: Direction Générale de Migration
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales
DGRNK	: Direction Générale des Recettes du Nord Kivu
IDEA	: International Institute for Democracy and Electoral Assistance
ISC	: Institut Supérieur de Commerce
ISIG	: Institut Supérieur de l'Informatique et de Gestion
ISDR	: Institut Supérieur de Développement Rural
LUCHA	: Lutte pour le Changement
M23	: Mouvement du 23 mars
MSF	: Médecins sans Frontières
MSR	: Mouvement Social pour le Renouveau
OCC	: Office Congolais de Congolais
ODH	: Observatoire des Droits de l'Homme
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PPRD	: Parti du Peuple pour la Reconstruction et le Développement
RDC	: République Démocratique du Congo
SOPROP	: Solidarité pour la Promotion sociale et la Paix
UDPS	: Union pour la Démocratie et le Progrès Social
ULPGL	: Université Libre des Pays des Grands Lacs
UNIGOM	: Université de Goma

Résumé exécutif

L'Afrique est caractérisée par la faible implication des jeunes et des femmes dans les processus de prise de décision. Cette faiblesse se manifeste par l'absence ou la faible participation de ces couches dans les institutions étatiques alors que la jeunesse est supposée prendre la relève de la classe dirigeante vieillissante.

La jeunesse de la population ne serait pas considérée comme un handicap en soi si des mécanismes ou structures sont mis en place pour exploiter le potentiel que représente cette jeunesse. Malheureusement, beaucoup des pays africains, à l'instar de la RDC, semblent ne pas profiter des opportunités qu'offre la jeunesse de la population. L'on observe que les jeunes sont quasi absents dans beaucoup des secteurs de la vie en société. La province du Nord Kivu et partant, la ville de Goma, n'échappe pas à cette triste réalité. Il est constaté qu'un nombre important des jeunes ne parvient pas à s'intégrer dans les institutions et entités économiques (JOURDAN, 2006). Des jeunes exercent leur pouvoir en dehors des structures formelles, dans les situations d'exclusion et de difficulté sociales et économiques (IDEA, 2016). Il est donc primordial de promouvoir de l'inclusion des jeunes dans les processus de prise de décision. C'est dans cette perspective qu'avec un financement de l'Union Européenne (UE), Pole Institute est en train de mettre en œuvre, depuis janvier 2016, le projet « Autonomisation et mobilisation de la Jeunesse de la ville de Goma sur les enjeux politiques et économiques pour un leadership nouveau ». Ce projet consiste en un paquet d'activités dont la vision est que les jeunes de la ville de Goma soient conscientisés, mobilisés et formés pour l'émergence d'un leadership responsable.

La présente recherche a été réalisée en suivant une démarche méthodologique s'appuyant sur une analyse qualitative et une analyse quantitative avec comme outils de recherche la technique documentaire, l'enquête qualitative basée essentiellement sur des données issues des interviews individuelles ou des entretiens de groupe et enfin, sur base d'un échantillon de 211 jeunes de la ville de Goma, une enquête quantitative a été aussi effectuée à travers les différents quartiers, les différentes institutions, associations de la ville.

Des résultats et analyses qui en sont faites, l'on constate que les obstacles à la participation des jeunes dans la vie politique et dans les processus décisionnels sont multidimensionnels.

Sur le plan culturel, les jeunes sont caractérisés par une croyance négative vis-à-vis de la politique et l'Administration. Les jeunes interrogés ont estimé que la politique et l'administration publique sont assimilées à la mort et au désordre. Cette culture ou croyance ne favorise pas les jeunes à s'intégrer dans les institutions publiques. En second lieu, il y a une ignorance, de la part des personnes âgées, des compétences des jeunes. Les jeunes sont considérés, par les personnes âgées, comme incapables de diriger. L'étude a pu constater que la peur de mourir, les pratiques de sorcellerie et des fétiches empêchent l'inclusion des jeunes.

Au niveau social, il a été constaté que les guerres, les conflits et les cycles de violences ; le conflit des générations, le niveau de l'éducation, le chômage, etc. influent négativement sur la participation des jeunes dans les institutions.

Sur le plan économique, les résultats ont montré que la pauvreté, le manque des moyens financiers, le chômage et l'inactivité des jeunes, les mauvaises politiques économiques, la désarticulation de l'appareil économique figurent parmi les contraintes qui bloquent les jeunes à entrer dans les processus décisionnels.

Enfin les obstacles institutionnels ont été identifiés. Il s'agit de la mauvaise gouvernance, la corruption, le clientélisme, le non respect des lois, etc.

Face à ces résultats relatifs aux obstacles ou contraintes à la participation des jeunes dans les institutions et processus de prise de décision, les recommandations formulées peuvent être résumées comme suit : - que soit assuré continuellement le programme de renforcement des capacités des jeunes en focalisant l'attention sur la participation des jeunes dans la politique et l'Administration. Ce qui exigerait une sensibilisation des parents et du gouvernement pour qu'il y ait un investissement important dans l'éducation des jeunes en leur permettant d'exprimer le bon jugement sur la gestion de la chose publique. - que les jeunes puissent rétablir la confiance en eux et dans les institutions afin que les jeunes soient considérés comme capables d'être responsabilisés en matière de prise de décision. Ainsi, les jeunes doivent donc abandonner certaines pratiques les disqualifiant. - que

les jeunes qui ont pu intégrer les institutions puissent avoir un comportement irréprochable pour encourager la promotion de la jeunesse. – que les personnes âgées aient confiance dans les jeunes et leur facilitent l'intégration. Elles doivent être des modèles pour les jeunes. – que l'Etat adopte des politiques économiques mettant en avant les intérêts de la jeunesse. Des programmes et politiques d'éducation qui facilitent l'accès des jeunes à l'emploi. De renforcer l'application des politiques adéquates pour la retraite des personnes âgées. D'assurer la paix et la sécurité. – que les ONG renforcent leurs programmes de promotion de la capacitation des jeunes en offrant divers encadrements et formations qui peuvent permettre l'intégration facile des jeunes dans les institutions.

Executive summary

Africa is characterized by the weak involvement of the youth and women in decision-making processes. This weakness is manifested by the absence or the weak participation of the latter in state institutions while the youth is supposed to replace old leaders.

The youth, part of the population would not be considered as an issue in itself if mechanisms or structures are put in place to exploit their talents. Unfortunately, many African countries, like the DRC, do not benefit opportunities offered by the youth. It is observed that young people are almost absent in many sectors of life in the society. The North Kivu province and especially the Goma city, is also concerned by this reality. It is noticed that a significant number of young people fail to integrate state and economic institutions (JOURDAN, 2006). Young people use their power out of formal structures, in difficult economic and social situations of exclusion (IDEA, 2016). It is therefore important to promote the inclusion of young people in decision-making processes. It is in this perspective that with funding from the European Union (EU), Pole Institute is implementing, since January 2016, a project on "Empowerment and mobilization of the Youth of Goma town on the political and economic issues for a new leadership ". This project consists of a series of activities that will bring the youth from Goma city to be aware, mobilized and trained for the emergence of a responsible leadership.

This research was conducted using qualitative and quantitative approaches and documentary techniques. As research tools, a guide of interview and the focus group guide were used for the qualitative approach, and a questionnaire to obtain quantitative data. Finally, based on a sample of 211 young people from Goma city, a survey was done in quarters, different institutions, and associations in the city.

From the obtained results and analyzes that have been done, we notice that obstacles to youth participation in political life and in decision-making processes are multidimensional.

On the cultural level, young people are characterized by a negative belief in politics and administration. Young people interviewed mentioned that politics and public administration are assimilated to death and disorder. This culture or belief does not encourage young

them to integrate public institutions. Secondly, there is ignorance on the side of older people about the skills that have young people. The latter are considered by older people that they are not able to lead. The study found that fear of dying; witchcraft practices and fetishes prevent the participation of young people in public institutions.

At the social level, it has been found that wars, conflicts and cycles of violence; generational conflict, level of education, unemployment, etc. have a negative impact on youth participation in state institutions.

On the economic level, results showed that poverty, lack of financial means, unemployment and inactivity of young people, bad economic policies, disorganization of the economic sector are among the constraints that block young people to be involved in decision-making processes. Finally, institutional obstacles were identified such as bad governance, corruption, non respect of laws, etc.

In the light of these findings about the obstacles or constraints to youth participation in decision-making, the recommendations can be summarized as follows:

- The youth capacity building program should be continuously ensured by focusing on attention to youth participation in politics and administration. This would require the awareness of parents and the government so that there can be a significant investment in the education of the youth so that they can give their opinion about public affairs management.
- Young people need to trust themselves and should be considered by institutions that they are able to become decision-makers. Thus, young people must therefore abandon certain bad practices that disqualify them
- Young people who have been able to integrate institutions must have good behavior to encourage the youth promotion.
- Older people should trust young people and facilitate their integration. They must be models for young people.
- The state should promote economic policies emphasizing on the youth interests such as education programs and policies that give job opportunities to young people, to reinforce the application of adequate policies for the retirement of older people and to ensure peace and security.

- NGOs should reinforce their programs to promote youth empowerment by offering various trainings that can enable an easy integration of young people in institutions.

1 Introduction

1.1. Contexte, Justification de l'étude

L'Afrique est caractérisée par la faible implication des jeunes et des femmes dans les processus de prise de décision. Cette faiblesse se manifeste par l'absence ou la faible participation de ces couches dans les institutions étatiques alors que la jeunesse est supposée prendre la relève de la classe dirigeante vieillissante.

Cette situation préoccupe plus d'une personne avertie car la population de l'Afrique, en général, et celle de la RD Congo (et Nord Kivu) en particulier, est essentiellement jeune. Cette thèse est confirmée par plusieurs études portant sur la jeunesse. KIKANDI K.A, KAMALA K. C. et al, (2014) citant le rapport de BIT (2012), soutiennent que la tranche d'âge des 15-24 ans représente près de 20% de la population jeune de la RD Congo et plus de 65% de la population de l'Afrique a moins de 25 ans. De VREYER et ROUBAUD (2013) avaient déjà écrit que l'Afrique est le continent le plus jeune avec plus de 64 % de la population âgée de moins de 25 ans et qui a besoin de l'emploi. Cet emploi des jeunes est aussi l'un des problèmes majeurs que connaît le continent africain et auquel les acteurs scientifiques, politiques et économiques tentent d'apporter des solutions. Or, ces solutions ne pourront être prises sans la connaissance des problèmes des jeunes. Comme le soutient Kā MANA (2009), il y a un fossé entre les connaissances sur le mal qui ronge nos sociétés face aux espoirs de la jeunesse, et d'autre part les possibilités ou solutions réelles capables de juguler ce mal en vue d'inventer de nouvelles ambitions et de nouvelles espérances pour les générations montantes.

Cependant, il sied de noter que la jeunesse de la population ne serait pas considérée comme un handicap en soi si des mécanismes ou structures sont mis en place pour exploiter le potentiel que représente cette jeunesse. Comme le soutient le rapport de la commission économique des Nations Unies-Bureau Afrique du Nord (2011), la croissance démographique des jeunes constitue une fenêtre d'opportunité : elle pourrait provoquer l'accélération de la croissance économique et du développement humain en permettant aux économies des pays de bénéficier d'un nombre important d'individus qui sont au sommet de leur capacité productive. Malheureusement, beaucoup des pays africains, à l'instar de la RDC, semblent ne pas

profiter des opportunités qu'offre la jeunesse de la population. L'on observe que les jeunes sont quasi absents dans beaucoup des secteurs de la vie en société. Ainsi, à défaut de profiter de cette dynamique vertueuse qui ne peut être effective que si les Etats mettent en œuvre des politiques appropriées, équitables et inclusives (pour les jeunes), notamment dans les domaines clés de l'éducation et de la formation, de l'emploi et d'autres secteurs sociaux comme la santé et les loisirs ; les jeunes s'ils se sentent paupérisés et marginalisés, ils peuvent constituer une puissante énergie déstabilisatrice, entraînant des conflits et des mouvements sociaux difficilement contrôlables. Ces jeunes peuvent donc participer aux mouvements de terrorisme, de rébellion, des groupes armés, etc.

La province du Nord Kivu et partant, la ville de Goma, n'échappe pas à cette triste réalité. Il est constaté qu'un nombre important des jeunes ne parvient pas à s'intégrer dans les institutions et entités économiques (JOURDAN, 2006). Le contexte dans lequel évolue cette jeunesse est difficile et mouvant.

En effet, la RDC en général et la province du Nord Kivu en particulier, traversent depuis plusieurs décennies des périodes tourmentées, parsemées des cycles des violences et conflits de tous genres. Des guerres à répétition, de l'insécurité créée par des groupes armés, de l'absence de l'autorité de l'Etat, de la mauvaise gouvernance sont autant des situations qui ont mis en péril le sort de tout un peuple, plongeant ainsi les différentes couches de la population dans la misère. Les femmes et les jeunes figurent parmi les groupes les plus vulnérables, victimes des tous ces maux, participant le moins (ou passivement) à la prise des décisions politiques du pays.

Cette participation commencerait par l'implication des jeunes dans les cycles des élections, par exemple. A cet effet, des constats faits au cours d'une table ronde à Pretoria, révèlent que les niveaux de participation des jeunes dans les structures représentatives nationales et régionales ont été faibles dans la région et très souvent, les élections n'attirent pas l'attention des jeunes (IDEA, 2016). Pour PACHI et BARRETT (2012), les jeunes pensent que les actions des institutions qui ne tiennent pas compte de leurs intérêts et leurs besoins sont inefficaces et par conséquent les jeunes s'y intéressent moins. Il faut donc des politiques et stratégies qui impliquent d'avantage les jeunes pour répondre à leurs besoins.

Les pays africains sont caractérisés par l'absence ou la faiblesse des politiques concrètes en faveur des jeunes par manque de moyens financiers ou par l'absence d'autorité étatique capable d'intervenir en faveur des intérêts des jeunes (le cas de la RDC). Ce qui peut justifier le fait que les jeunes ne s'intéressent pas (ou s'intéressent moins) au processus décisionnel dominé par les personnes âgées. Il y a donc un fossé entre les jeunes et le processus de prise de décision. Ceux-ci croient que le domaine où s'exerce l'autorité, où s'organise ce processus de prise de décision est réservé au cercle restreint des politiques, des hommes riches, considérés comme hypocrites (ZUKIN et al. 2006). Cette croyance reste erronée car le développement d'un pays doit tenir compte de toute la population et surtout, celle qui est jeune. La prise en compte des avis et opinions des jeunes dans les politiques et décisions pourrait aider le monde politique à asseoir le socle du développement du pays.

La prospérité de la RDC, de la province du Nord Kivu et de la ville de Goma, exigerait donc que l'on exploite non seulement le potentiel que regorge la population jeune en tant que force de travail mais aussi, que les politiques et programmes soient basés sur la qualité des institutions, qualité qui dépend de la participation de cette jeunesse à tous les niveaux de prise de décision. Cependant, Beaucoup de jeunes exercent leur pouvoir en dehors des structures formelles, dans les situations d'exclusion et de difficulté sociales et économiques (IDEA, 2016). Il est donc primordial de promouvoir de l'inclusion des jeunes dans les processus de prise de décision. Au-delà de la bonne gouvernance, du renforcement de l'Etat de droit, du rétablissement de l'autorité de l'Etat, cette inclusion des jeunes passe par des mesures ou politiques qui ciblent particulièrement les jeunes en tant que vecteur de renouveau politique et ainsi peuvent-elles renforcer leur confiance dans les institutions formelles.

La promotion de l'inclusion des jeunes dans les processus décisionnels peut libérer les jeunes de cette « domination de paternité » dans laquelle toute leur espérance est conditionnée par les intérêts et humeur que les personnes âgées (participant dans ce processus) affichent à leur égard. Ceci conduirait donc à une autonomisation des jeunes mobilisés dans un leadership nouveau.

C'est dans cette perspective qu'avec un financement de l'Union Européenne (UE), Pole Institute est en train de mettre en œuvre, depuis janvier 2016, le projet « Autonomisation et mobilisation de la

Jeunesse de la ville de Goma sur les enjeux politiques et économiques pour un leadership nouveau». Ce projet consiste en un paquet d'activités dont la vision est que les jeunes de la ville de Goma soient conscientisés, mobilisés et formés pour l'émergence d'un leadership responsable. Ainsi, les objectifs principaux du projet sont : - le renforcement de l'engagement civique de la jeunesse et de sa participation au processus décisionnel et politique ; - et le renforcement du rôle des jeunes dans la lutte contre les crises politiques et identitaires récurrentes que connaît la province du Nord Kivu.

1.2.Objectif de l'étude

Eu égard à ce qui précède, Pole Institute a diligenté la présente recherche dont l'objectif est l'identification des obstacles culturels, institutionnels et sociétaux qui bloquent la participation des jeunes à la vie politique et au processus décisionnel. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la recherche sur les obstacles qui empêchent les jeunes à participer dans les différentes institutions de l'Etat.

2 Méthodologie

La présente recherche a été réalisée en suivant une démarche méthodologique s'appuyant sur une analyse qualitative et une analyse quantitative. L'approche documentaire a permis à faire une brève revue de la littérature permettant d'appréhender les facteurs à la base de l'exclusion des jeunes des institutions publiques.

Pour la récolte des données, une enquête qualitative a été menée et basée essentiellement sur des données issues des interviews individuelles ou des entretiens de groupe. Ensuite, sur base d'un échantillon de 211 jeunes de la ville de Goma une enquête quantitative a été aussi effectuée à travers les différents quartiers, les différentes institutions, associations de la ville.

Ces enquêtes, qualitatives et quantitatives, avaient comme cibles les jeunes catégorisés en chômeurs, étudiants et élèves, fonctionnaires publics, membres des associations, membres des partis politiques, entrepreneurs, etc. Le but de la diversification de ces catégories est la représentativité des jeunes dans toutes les facettes de la vie dans la ville de Goma. Ceci permet de recueillir des informations plus globales convergeant vers la réalité.

Pour avoir des informations sur les thématiques développées, une enquête a été menée auprès des jeunes de Goma. Au total, 250 questionnaires ont été distribués mais 211 étaient remplis et retournés aux membres de l'équipe des enquêteurs. Cette équipe était composée de 6 personnes, qui ont sillonné la ville de Goma dans le but de rencontrer les jeunes des différentes catégories. Ainsi, 211 jeunes ont constitué l'échantillon à l'enquête quantitative et leurs caractéristiques socio démographiques sont présentées dans les tableaux qui suivent. A ce sujet, signalons, par ailleurs, que parmi les 211 jeunes, il y a ceux qui laissaient certaines questions sans réponses. Ce qui fait que des fois on peut avoir moins que 211 comme répondant à certaines questions.

Pour les enquêtes qualitatives, les entretiens individuels et de groupe ont été organisés avec des jeunes, mais aussi avec des **personnes âgées**, dans le but d'avoir plus d'éclaircissement sur les contours des obstacles perçus comme facteurs empêchant l'insertion des jeunes dans les processus décisionnels. Cette enquête qualitative a été plus

importante dans la mesure où c'est elle qui a contribué à la conception de l'outil utilisé dans l'enquête quantitative.

Les enquêtes qualitatives et quantitatives visaient les personnes dont l'âge variait entre 18 et 40 ans ; habitant la ville de Goma, même si quelques uns résident à Gisenyi mais travaillent à Goma. Pour les personnes âgées, nous avons rencontré 8 quinquagénaires dont deux femmes, œuvrant dans l'Administration publique (Division de la fonction publique, Mairie de Goma, service des Finances/Gouvernorat de Province), les organisations humanitaires (MSF, OXFAM) et entreprises privées (TMK, Hotel KARIBU) afin d'avoir l'impression qu'ont ces personnes au sujet des obstacles à la participation des jeunes dans les institutions.

Les entretiens de groupe (focus group) ont été organisés pour recueillir les informations auprès des jeunes facilement mobilisables comme les étudiants, les jeunes membres des associations (clubs) des jeunes, etc. Les étudiants étaient réunis dans leurs établissements (ULPGL, UNIGOM, la SAMPIETIA, l'ISC), certains jeunes étaient rencontrés à la « maison des jeunes ». Des jeunes travaillant dans les institutions publiques ou privées qui ont pris part aux discussions en groupe, étaient facilement réunis à l'église mais beaucoup des jeunes travailleurs ont fait l'objet des entretiens individuels car il fallait les trouver au lieu de service pendant les heures de pause. Ainsi, les jeunes ayant pris part aux entretiens individuels et de groupe, sont repartis selon le sexe, le nombre et la catégorie sociale dans le tableau ci-après.

Tableau n°1 : catégories des jeunes participants aux entretiens

Catégorie sociale	Masculin	Féminin	Total
Etudiants	18	19	37
Fonctionnaires publics	7	5	12
Agents dans les entreprises privées	9	7	16
Agents ONGs	14	8	22
Membres clubs des jeunes	4	5	9
Armée	2	0	2
Total	54	44	98

Source : enquête

Le tableau ci-haut montre que les jeunes qui ont participé aux entretiens individuels et de groupe sont au nombre de 98, repartis entre 54 hommes et 44 femmes, ce qui respecte la représentativité des deux sexes. La majorité est composée des étudiants (37 dont 19 femmes et 18 hommes), ensuite viennent les agents des ONGs locales ou internationales (22 dont 14 hommes et 8 femmes), puis viennent successivement les employés du secteur privé (16) et ceux de la fonction publique (12). Avec 2 jeunes, l'armée boucle la liste après les membres des associations des jeunes qui sont à 9.

En plus des jeunes participants aux entretiens individuels et aux focus group, d'autres ont été interrogés à travers le questionnaire distribué et complété lors de l'enquête. Leur répartition est présentée dans le tableau 2.

Tableau n°2 : répartition de l'échantillon des jeunes selon le genre et l'origine institutionnelle¹

Types d'organisation	Masculin	Féminin	total
	(%) effectif (%)	(%) effectif (%)	(%) effectif (%)
Institutions publiques	(20,1) 30 (71,4)	(19,4) 12 (28,6)	(19,9) 42 (100)
Structure et organisation socio politique	(20,1) 30 (75,0)	(16,1) 10 (25,0)	(19,0) 40 (100)
Organisation de la société civile	(25,5) 38 (79,2)	(16,1) 10 (20,8)	(22,7) 48 (100)
Professions libérales	(8,7) 13 (72,2)	(8,1) 5 (27,8)	(8,5) 18 (100)
Secteur privé	(8,1) 12 (80,0)	(4,8) 3 (20,0)	(7,1) 15 (100)
Autres (étudiants et sans emplois)	(17,4) 26 (54,2)	(35,5) 22 (45,8)	(22,7) 48 (100)
Total des jeunes répondants	(100)149 (70,6)	(100)62(29,4)	(100)211 (100)

Source : enquête sur terrain

¹ Avant de pouvoir faire un commentaire relatif aux résultats inscrits dans ce tableau, il est important de faire une petite légende des chiffres pour la bonne compréhension et la bonne interprétation.

Les chiffres entre parenthèse et hachurés, sont des pourcentages lisibles en suivant la direction verticale. Ils sont obtenus en rapportant les effectifs (au milieu) sur le total d'en bas (du milieu). Quant aux chiffres entre parenthèse en gras, ceux-ci sont des pourcentages lisibles dans la direction horizontale. Ils sont obtenus en rapportant les effectifs (au milieu) au total à droite (au milieu). Enfin, les chiffres du milieu, sont des effectifs des jeunes enregistrés par type d'organisation.

Il ressort des résultats ci-haut que l'échantillon est constitué, en majorité, par les étudiants (avec les jeunes sans emplois) et les jeunes œuvrant dans les organisations de la société civile. Les deux catégories sont représentées chacune par 22,7% du total soit 45,4% pour les deux regroupées pris ensemble. Les institutions publiques et les structures socio politiques ont donné respectivement 19,9 % et 19% de l'échantillon. Les professions libérales et le secteur privé viennent en dernier rang avec une représentativité faible dans l'échantillon.

En termes de la répartition selon le genre, les étudiants étaient représentés par 54,2% des hommes contre 45,8% pour les femmes. Les jeunes venus des organisations de la société civile sont majoritairement des garçons (79,2%). Le secteur privé était représenté, à 80%, par des hommes contre 20 % des femmes. Les structures socio politiques (75%), les professions libérales (72,2%) et les institutions publiques (71,4%) étaient aussi dominées par les hommes qui ont fait partie de l'échantillon.

Par ailleurs, on remarque que parmi les hommes qui ont participé à l'enquête par questionnaire, beaucoup venaient respectivement des organisations de la société civile (25,5%), des structures socio politiques (20,1%) et des institutions publiques (20,1%). Par contre, parmi les femmes, la majorité (35,5%) vient de la catégorie « étudiant », suivie des femmes qui travaillent dans les institutions publiques (19,4%), les structures sociopolitiques (16,1%) et les organisations de la société civile (16,1%). Les femmes enquêtées et qui viennent du secteur privé et des professions libérales sont moins nombreuses.

En somme, l'on peut remarquer que l'échantillon était composé de 70,6% des hommes contre 29,4% des femmes.

Par ailleurs, la catégorisation faite dans le tableau 2 peut être éclatée pour avoir l'idée sur les éléments contenus dans chaque catégorie. C'est l'objet du tableau suivant.

Tableau n°3 : répartition détaillée des jeunes selon le genre et les origines institutionnelles

Types d'organisations	Sexe des répondants		Total
	Masculin	Féminin	
Institutions publiques	30	12	42
DGDA	7	2	9
DGRAD	4	0	4
DGRNK	4	3	7
OCC	7	1	8
Service hygiène	1	2	3
CADASTRE	4	1	5
DGM	3	3	6
Structure et organisation socio politique	30	10	40
Anciens parlementaires d'enfant	2	3	5
Partis politiques (MSR, BUREC, UDPS, PPRD, ECID, AFDC)	15	3	18
Mouvement citoyens	13	4	17
Organisation de la société civile	38	10	48
Association des jeunes	18	6	24
ONGs	5	4	9
ACCO	15	0	15
Professions libérales	13	5	18
Enseignants du supérieur (ULPGL, UNIGOM)	3	2	5
Ordre des avocats	5	2	7
Ordre des médecins	5	1	6
Secteur privé	12	3	15
Entreprises privées (Airtel, Procredit, Ihusi, PME)	8	3	11
SOCODAM	4	0	4
Autres (étudiants et sans emplois)	26	22	48
Étudiants (ULPGL, UNIGOM, ISIG, ISC, LA SAMPIETIA)	11	13	24
Sans emploi	15	9	24
Total répondants	149	62	211

Source : l'enquête sur terrain

Le tableau montre que les jeunes enquêtés dans la catégorie « agents des institutions publiques », représentent la DGDA, l'OCC, la DGRNK, la DGM, le service de CADASTRE et le service d'HYGIENE. Ceci a permis d'avoir les opinions des jeunes qui ont eu la chance d'être engagés dans la fonction publique et que leurs opinions sur l'exercice des fonctions (par les jeunes) dans les institutions publiques priment sur celles des jeunes qui n'ont jamais percé ce monde.

Il ressort aussi que, dans la catégorie des « jeunes œuvrant dans les structures et organisations sociopolitiques », les jeunes enquêtés sont des membres des partis politiques (MSR, BUREC, UDPS, PPRD, AFDC) dans lesquels ils côtoient les personnes âgées qui dirigent et qui décident en matières politiques ; ils sont aussi des membres des mouvements citoyens (LUCHA) et quelques anciens parlementaires d'enfants.

Dans la catégorie des « organisations de la société civile », les jeunes enquêtés étaient dans les Associations des jeunes (club des artistes, des musiciens, des groupes de réflexion, etc.), des agents des ONGs (ODH, SOPROP), des membres d'ACCO (chauffeurs et convoyeurs, dirigeants).

Pour ce qui est des « professions libérales », le tableau montre que l'enquête a touché les avocats, les médecins et les enseignants (chercheurs) du supérieur (ULPGL, UNIGOM). Quant au secteur privé, les jeunes employés dans les entreprises Airtel, Procrédit bank, Ihusi Hotel, ont aussi fait parti de notre échantillon. Enfin, les étudiants de l'ULPGL, de l'UNIGOM, de l'ISIG, de l'ISC et de la SAMPIETIA ont été de la partie.

3 Résultats

Les résultats présentés dans cette section se rapportent à l'objectif même de l'étude. Ils concernent les facteurs qui sont perçus, par les jeunes, comme étant des obstacles à leur participation dans les institutions et processus décisionnels. Ces obstacles sont regroupés en quatre catégories : les obstacles culturels, les obstacles institutionnels, les obstacles économiques et les obstacles sociaux.

Signalons qu'en pratique il a été difficile de séparer totalement ces différents obstacles d'autant plus que certains facteurs s'enchevêtrent ou peuvent être confondus : il y a donc des facteurs qui sont des obstacles socioculturels, socio institutionnels, socioéconomiques, etc. Nonobstant cette difficulté, l'on a essayé de les présenter en suivant la catégorisation en quatre rubriques sus évoquées.

De la revue de la littérature, l'on peut comprendre qu'afin d'identifier les obstacles à la participation des jeunes dans les institutions, il faut utiliser une approche multidimensionnelle sachant que tous les jeunes ne sont pas soumis à tous les obstacles d'exclusion, mais certains d'entre eux souffrent de l'exclusion politique, économique, sociale ou culturelle.

La dimension économique concernent les facteurs tels que : le niveau de revenu, le niveau d'étude (capital humain), l'emploi (type, statut), l'inactivité, etc.

Pour la *dimension culturelle*, l'on peut trouver des facteurs comme la religion, l'identité, les valeurs personnelles, les aspirations, le mode de vie, etc.

Quant à *la dimension politique*, il y a des facteurs liés à la sécurité, aux conflits (et violences), à l'engagement civique et communautaire, la confiance dans les institutions, etc.

Enfin, *la dimension sociale* peut concerner les facteurs démographiques (âge, genre), le réseau social, l'ethnicité, etc.

Ces différentes dimensions d'exclusion sont interconnectées au point où il est difficile d'isoler certains facteurs d'exclusion des jeunes parce que, par exemple, les jeunes qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation peuvent être simultanément désengagés de la vie communautaire, ou provenir d'un ménage pauvre ou manquer de

réseaux sociaux. Tout ceci ne permet pas leur accès à des opportunités sur le marché du travail ([Banque Mondiale, 2014](#)).

3.1. Les obstacles culturels

Des informations issues des enquêtes qualitatives et quantitatives, l'on s'est aperçu que les facteurs culturels sont parmi les obstacles importants à la participation des jeunes dans les institutions et les processus décisionnels.

Tableau n°4 : les obstacles culturels à l'inclusion des jeunes dans les institutions

Obstacles culturels	Fréquence	Pourcentage
Coutumes dégradantes	73	35,3
Sorcellerie dans l'administration	80	38,6
Crainte d'être contaminée par les maux qui rongent l'administration	120	58,0
Assimiler politique et l'administration aux désordres et à la mort	143	69,1
Peur de mourir	137	66,2
Religion	33	15,9
Ignorance des compétences de jeunes (ou incompétence présumée des jeunes)	139	67,1
Faible accès à l'information	113	54,6
Désintéressement des jeunes vis à vis de la vie publique	93	44,9
Immoralité chez les jeunes	88	42,5
Amour exagéré du divertissement (loisir)	107	51,7
Peur de se lancer dans la vie active	51	24,6
Manque de confiance en soi par manque de modèle	94	45,4
Absence de la culture de formation	105	50,7
Total répondants	207	
Sans réponse	4	
Total	211	

Source : enquête

Les résultats ci-dessus révèlent que 69,1% de l'échantillon ont estimé que le [fait d'assimiler la politique et l'administration publique aux désordres et à la mort](#) freine leur inclusion dans les institutions publiques.

A l'aide des entretiens faits avec des jeunes, il ressort que ceux-ci se font l'image de ce qu'est la vie dans les institutions publiques. Cette

image bloque l'intégration des jeunes dans les institutions parce qu'elle est construite dans les familles à travers ce que les parents disent aux jeunes par rapport aux institutions étatiques. Une « image négative » des institutions publiques selon laquelle les institutions publiques sont le berceau de toutes les mauvaises mœurs (des antivaleurs), où ils ne vont pas s'épanouir facilement sur le plan professionnel à cause de la mauvaise gouvernance que les « vieux » pratiquent pour déstabiliser et décourager les jeunes. Aussi, les jeunes se font l'image que les secteurs des institutions publiques, surtout politiques, sont associées à une mort rapide. L'administration publique est le lieu où le désordre prend le pas sur l'ordre.

A la lumière des résultats consignés dans le tableau, l'on peut, en second lieu, remarquer que **l'ignorance des compétences des jeunes** est citée par 67,7 % des jeunes interrogés. Pour ces jeunes, les personnes « âgées » ou la société entière ont tendance à ne pas reconnaître que les jeunes détiennent les capacités nécessaires pour diriger.

Par ailleurs, les jeunes estiment que leur intégration dans les processus décisionnels, à travers les institutions publiques, rencontre une résistance liée à la **conception erronée que la société a des jeunes**. La société a déjà développé une culture ou une croyance négative selon laquelle les jeunes sont incapables de conduire une organisation vers l'avenir meilleur. Les jeunes ne peuvent pas prendre de décisions dont dépend la survie de toute une organisation pendant que les « adultes » ou les « vieux »²sont supposés avoir de l'expérience et de la sagesse pour cette tâche difficile. Par cette culture, les « vieux » ignorent qu'ils ont commencé jeunes et que l'expérience est acquise au cours du temps. Si les jeunes doivent attendre leur tour, il y a risque que la relève ne se passe pas très bien parce que la classe dirigeante vieillissante n'aura pas le temps de forger les jeunes (qui entreront dans le processus sans expérience).

Les résultats montrent aussi que **la peur de mourir** (66,2%) bloque aussi la participation des jeunes dans les institutions. Pour la plupart des jeunes interviewés, le monde professionnel des institutions publiques est caractérisé par **les pratiques de sorcellerie et de fétiche** (38,6%) par les anciens (vieux) qui veulent à tout prix protéger leurs

²Les termes « adultes » et « vieux » sont utilisés par les jeunes participant à l'enquête pour désigner les « personnes âgées » qui sont aux commandes des institutions.

postes et avantages. Ceci fait que les jeunes ne puissent pas avoir du goût ou de l'enthousiasme à chercher l'intégration dans les institutions publiques à cause d'une croyance selon laquelle les institutions publiques sont associées à la politique. *Or, la politique est supposée conduire à la mort rapide, surtout si on est jeune.*

Une autre raison qui justifierait le fait que les jeunes participent moins ou ne participent pas du tout dans les processus décisionnels et les institutions publiques, c'est le **déficit en formation adéquate** (cité par 50,7% des jeunes). Au fait, se former ou le souci de se former est une culture, un mode de vie. Les résultats ont révélé que beaucoup de jeunes n'ont pas reçu la culture de vouloir toujours acquérir une formation qui leur permet de s'intégrer dans le monde professionnel. Pour ceux qui ont été à l'école, l'on se contente des diplômes reçus sans y ajouter d'autres « petites » formations pratiques destinées au monde professionnel. Ces « petites » formations peuvent être dans le domaine informatique, d'anglais, domaine commercial, etc.

Pour les jeunes qui travaillent, la culture de se mettre à jour avec des formations diverses n'existe pas. Ils se contentent du poste mais oublient qu'il faut approfondir des compétences pour bénéficier des avancements en grade et pour éviter d'être déphasés.

D'autres cultures n'accordent pas une valeur ou un intérêt à l'éducation des filles. Il s'est observé au cours des entretiens avec des jeunes que les jeunes du sexe féminin sont victimes d'une ségrégation nourrie par des croyances basées sur l'importance de l'éducation des enfants ou jeunes garçons seulement. Ceci étant, les filles semblent être la catégorie des jeunes qui participe moins (ou pas du tout) aux institutions publiques à cause de cette culture dégradante qui fonde sur la ségrégation basée sur le genre. En effet, lorsque les ressources du ménage sont faibles et que l'on doit opérer un choix entre qui faire étudier, le choix est souvent porté sur le garçon. Une ségrégation qui se retrouve aussi au niveau des jeunes filles qui ont eu accès à l'éducation. Il y a une culture qui tend à soutenir que les jeunes filles sont incompetentes et sont donc exclues du monde professionnel. Celles qui s'y intègrent souffrent malheureusement d'une autre mauvaise croyance. La société pense que les jeunes filles qui parviennent à intégrer les institutions (et le niveau hiérarchique dans le processus décisionnel) ont usé de leur caractère féminin en offrant le sexe en échange de cette intégration. Par ce fait, l'on a tendance à assimiler toutes les jeunes filles qui sont dans les institutions aux

« prostituées ». Ainsi, certaines filles développent des sentiments contre la participation aux institutions de peur d'être qualifiée de « prostituée ». Cette situation est conséquence à une autre culture liée au mariage des jeunes filles. La société pense que la jeune fille qui travaille dans les institutions publiques aura du mal à se trouver un mari. Or, le bonheur de la fille serait tourné vers son mari. Ce qui encourage le mariage précoce et étouffe les potentialités que la fille possède pour diriger une institution. Ces arguments se rapportent à **l'obstacle lié au fait que les jeunes ont la crainte d'être contaminée par les maux (ou y être assimilées) qui rongent l'administration**. Cet obstacle est cité par environ 58% des jeunes interrogés.

Le tableau montre que **l'amour exagéré du divertissement (loisir)** empêche les jeunes à intégrer la vie publique. 51,7% des jeunes interrogés, estiment que les jeunes d'aujourd'hui se livrent trop au loisir et oublient de se concentrer à l'essentiel. Emportés par le loisir, les jeunes n'ont pas le temps d'accéder à l'information objective qui soit capable de leur permettre de trouver des modèles dans le camp de ceux qui travaillent, car ils se désintéressent de la vie publique, développent des pratiques d'immoralité qui les disqualifient jusqu'à ce que la peur de se lancer dans la vie publique les pousse à manquer de la confiance en eux-mêmes et dans les institutions étatiques. Cette inactivité des jeunes traduit donc le comportement de vouloir le loisir en lieu et place de rechercher du travail.

Les résultats révèlent que le **faible accès à l'information** (54,6%) est aussi un des obstacles culturels auxquels les jeunes font face pour entrer dans le monde professionnel. L'information est très importante dans l'épanouissement de toute personne. Mais, l'on a pu remarquer que les jeunes de Goma n'ont pas confiance aux sources formelles d'informations et se cherchent donc d'autres sources informelles. Les jeunes estiment que les sources formelles (comme la radio publique ou les radios privées par exemple) donnent des informations avec un penchant ou avec parti pris. Ils se fient donc aux rumeurs et croyances consultées dans les réseaux sociaux (facebook, tweeter, whatsapp). Certes, certaines informations nécessaires peuvent être diffusées à travers ces réseaux sociaux pour toucher une grande part de la population dans un temps record, mais les jeunes n'exploitent pas ces informations (par exemple des informations concernant le recrutement dans les organisations). Notons que le déficit d'information s'explique aussi du fait que les jeunes n'ont pas la

culture de la lecture. Certains étudiants ont affirmé qu'ils se contentent des notes du cours de l'enseignant et ne fournissent pas d'effort pour chercher l'information contenue dans les livres à la bibliothèque physique ou virtuelle (internet). Ce déficit informationnel influe négativement sur la compétence du jeune à embrasser la vie publique.

Les résultats du tableau montrent, en outre, que **le manque de confiance en soi** est cité par 45,4% des jeunes interrogés, comme étant un frein à leur intégration dans les institutions. Certains jeunes pensent qu'ils ne sont pas capables car n'ayant pas l'expérience ni de modèle ; par conséquent, ils ont **peur de se lancer dans la vie des institutions**. Pour 24,6% des jeunes, cette peur les isole et les écarte de milieux ou de personnes qui peuvent favoriser leur intégration. Ceci est exprimé par les jeunes qui viennent fraîchement du monde rural et qui pensent que les institutions seraient réservées aux jeunes urbains. C'est vrai que les jeunes urbains peuvent commencer à participer, à bas âge, dans des réunions, des forums, des clubs et se préparent ainsi à l'intégration future dans les institutions (les cas des anciens parlementaires d'enfants qui sont à des postes de responsabilité dans les institutions), mais cette conception est, quelque part, erronée car certains jeunes ruraux se sont lancés dans la vie institutionnelle et ont réussi. Il faut seulement oser.

De ce qui précède, l'on constate aussi que **le désintéressement des jeunes vis-à-vis de la vie publique** (44,9%) ne peut pas faciliter l'inclusion des jeunes dans les processus décisionnels. Cette situation est due au fait que tous les maux qu'on pense être des caractéristiques des institutions publiques ne donnent pas le goût, l'envie, l'enthousiasme aux jeunes pour y accéder.

Ne perdons pas de vue que **l'immoralité observée chez les jeunes** (citée par 42,5% des jeunes) leur ferme des portes d'entrée dans les institutions. Les personnes âgées brandissent cette immoralité pour empêcher les jeunes d'intégrer les processus décisionnels surtout dans les entreprises privées.

Une petite frange de la population jeune qui a pris part à l'enquête (15,9%) estime que **la religion** est un facteur culturel bloquant les jeunes à participer dans les organisations. A en croire les avis de certains jeunes adventistes, parfois ils ont du mal à s'adapter dans les institutions si le programme des activités ne s'accorde pas avec le

programme de l'église (respect du jour de sabbat qui est samedi). D'autres estiment que certains prédicateurs aliènent les jeunes fidèles au point où ils consacrent tout leur temps aux activités de l'église attendant de l'emploi qui viendra comme une manne.

3.2. Les obstacles sociaux

Comme dit précédemment, certains faits sont à la fois culturels et sociaux. Il est difficile de les dissocier dans la mesure où la culture concerne la société et influe sur les rapports sociaux entre différents membres d'une communauté.

Sous ce point, le présent rapport revient sur des facteurs ou obstacles sociaux qui empêchent les jeunes à participer dans les institutions et au processus de prise des décisions. Parmi ces facteurs, on peut retrouver les facteurs liés aux guerres, aux situations de violences et d'insécurité ; les facteurs relatifs à l'éducation ou au système éducatif du pays ; les facteurs en rapport avec les comportements des jeunes (comportement psychologique et psychosociologique) dans la société ; les obstacles du domaine de l'emploi des jeunes ; les relations entre jeunes et personnes âgées (conflits de génération), etc.

Tableau n°5 : obstacles sociaux

Obstacles	Fréquence	Pourcentage
Découragement de la famille	106	50,2
Manque d'accès à la formation de qualité	116	55,0
Manque de modèle	136	64,5
Chômage et salaire insignifiant	96	45,5
Conflit des générations	129	61,1
Exigence d'expérience aux jeunes diplômés	136	64,5
Guerres, conflits sociaux	142	67,3
Peur de créer des conflits avec les autorités	128	60,7
Manque des formations professionnalisantes et faible niveau d'éducation	140	66,4
Manque d'expérience	123	58,3
Manque des conseillers	124	58,8
Total des répondants	211	

Source : enquête

Selon les jeunes interrogés, les résultats du tableau montrent que les guerres et conflits sociaux, le manque des formations professionnalisantes après les études, l'exigence d'expérience aux

jeunes diplômés, les conflits de générations, le manque de modèle social, le découragement de la famille, le chômage et le faible salaire dans les institutions publiques, etc., sont autant des facteurs qui les empêchent à participer aux institutions publiques.

En effet, la situation calamiteuse **des guerres, conflits et violences** (67,3% des voix) freine le processus d'épanouissement des jeunes qui en sont victimes. Les jeunes sont manipulés par les « vieux » pour adhérer à leur cause recourant aux armes qui débouchent sur des conflits sanglants. Les jeunes subissent des effets négatifs créés par les déplacements de la population fuyant les conflits et guerres. Ces déplacements massifs les empêchent à poursuivre leur scolarité et partant, les contraignent à participer moins aux institutions. Cependant, il sied de signaler que, selon les personnes interviewées, certains jeunes ont accédé aux postes de commandement (surtout dans l'armée) en participant aux rebellions. Ce fait crée une certaine culture ou croyance liant la participation aux groupes armés à l'intégration dans le processus décisionnel des institutions publiques même s'il s'agit des cas rares. Le contexte de guerre et d'insécurité plonge les jeunes dans le traumatisme conduisant à une perte de confiance en soi-même et dans les institutions publiques. En effet, les jeunes n'ont pas confiance dans les institutions de l'Etat à cause de leur incapacité à rétablir l'ordre et la paix.

Face à ce manque de confiance, les jeunes sont convaincus qu'il faut une lutte qui pourra les conduire dans les institutions « prises en otage » par les personnes âgées mais pour cela ils ont besoin des personnes qui peuvent les mobiliser. Ils font cavalier solitaire et par conséquent, leur revendication n'est pas prise en considération.

A en croire les jeunes interrogés (66,4%), l'on peut dire qu'un autre obstacle majeur qui les empêchent à intégrer les processus décisionnels et les institutions, c'est **le niveau d'éducation ou plus largement, le système d'éducation du pays**. Il sied de noter que les chances qu'ont les jeunes à s'intégrer dans la société et de faire reculer la pauvreté pour les générations futures, sont étroitement liées à l'accès à l'éducation équitable et de qualité, à partir du niveau préscolaire jusqu'à l'université. Mais, plusieurs études confirment que les jeunes des pays africains ont un niveau d'éducation relativement faible ou bas qui ne leur favorise pas une intégration facile et aisée dans les institutions (BM, 2014). A part le faible niveau d'éducation, il y a aussi le système d'éducation tel que conçu au niveau national.

Certains programmes d'éducation (dans l'enseignement supérieur) ne facilitent pas la participation des jeunes diplômés dans le domaine de gestion de la chose publique. Pour les jeunes de Goma, l'enseignement supérieur semble être plus orienté vers la gestion des organisations privées (ONG et Entreprises privées) que vers les institutions publiques alors qu'à Kinshasa (la capitale et le siège de beaucoup d'institutions publiques) les jeunes diplômés peuvent facilement côtoyer ces institutions. Au cours des discussions menées avec les jeunes, ceux-ci ont estimé que la société a tendance à valoriser l'éducation qui amène à l'emploi dans les ONG et moins à la vie publique. On peut donc dire qu'il y a carence du système d'orientation et le manque d'articulation des filières du supérieur avec la demande d'emplois générés par l'économie. Ce qui conduit **au manque des formations professionnalisantes**. Au fait, tels que conçus, beaucoup des programmes d'enseignement ne professionnalisent pas les étudiants pour qu'ils soient aptes à travailler directement après les études. Il leur faut encore des séances de mise à niveau professionnel pour s'adapter aux pratiques et ainsi quitter le monde théorique. Des jeunes ont évoqué les cas de certaines filières d'étude (médecine, construction, etc.) dont il faut nécessairement finir des cycles pour prétendre exercer les métiers auquel elles donnent lieu. Il y a en plus absence d'un système de récupération pour les jeunes qui ont abandonné les études à mi-chemin. Ce système concerne par exemple la formation en métier qui rend les jeunes professionnels et pratiques. Ceci fait que tous les jeunes veulent être universitaires et pourtant l'économie n'est pas à même d'absorber tous les diplômés du supérieur.

Mais, les mêmes jeunes reconnaissent aujourd'hui le rôle que certaines écoles telles que l'ENA (école nationale d'administration), l'ENF (école nationale de finance) jouent pour permettre aux jeunes d'accéder au monde professionnel dans les institutions publiques. Ceci évite l'impréparation avec laquelle les jeunes peuvent s'intégrer dans les institutions et afficher une certaine incompétence.

D'autres jeunes affirment que ces dernières années l'éducation du niveau supérieur et universitaire a été facilement accessible à plusieurs jeunes dans la mesure où ces derniers ne sont plus obligés de se rendre dans les grandes villes universitaires du pays, comme Kinshasa, Lubumbashi ou Kisangani.

Cependant, le revers de cette forte démocratisation de l'enseignement supérieur est la dégradation de la qualité de l'enseignement suite au

bradage des diplômes par des universités ne remplissant pas des conditions et normes minimales pour fonctionner. Bien plus, ces universités offrent un enseignement inadapté ne répondant pas à une logique de besoin en compétence selon les régions. Par exemple, des régions agro-pastorales sans faculté d'agronomie, des régions minières où on ouvre les facultés autres que la géologie, etc. La plupart de ces universités sont incapables de répondre efficacement aux défis majeurs imposés par la mondialisation, le développement des sciences de technologie et de l'information, de l'émergence de la société du savoir. Certes, les effectifs des jeunes étudiants et des diplômés augmentent, mais il ne s'en suit pas une augmentation de la capacité à s'intégrer dans les institutions publiques et les processus décisionnels.

A côté des jeunes qui ont eu accès à l'éducation primaire, secondaire et universitaire il y a ceux qui sont restés analphabètes. Les situations de guerre et des violences, les déplacements massifs des populations sont à la base de ce phénomène. L'insertion des jeunes analphabètes dans le monde professionnel est très difficile par manque de programme de formation en métiers.

Si nous rappelons ce qui a été dit au niveau des obstacles culturels, le

Encadré n°1 : avis d'un quinquagénaire (expatrié dans une ONG) sur l'exigence de l'expérience des jeunes

« Je me souviens quand j'ai commencé à travailler. J'avais 26 ans et je venais de finir les études à l'ISDR-Bukavu. On m'a attribué des fonctions de responsabilité sans que je sois expérimenté et l'expérience est venue petit à petit. Dans les services de santé (dans lesquels je travaillais) j'ai pris des décisions comme l'acquisition des terrains où sont érigés les centres de santé (appelé dispensaire « KONDE » et le centre de santé de Majengo « Kimuti », et d'autres décisions dont j'étais responsable. A cette époque, nous (les jeunes) on bénéficiait de la confiance des autorités mais aussi d'une bonne formation universitaire. Nous sommes nombreux qui avons été responsabilisés juste après les études. Aujourd'hui, je

monde professionnel (ou du moins ceux qui y sont) a développé une culture qui considère que **les jeunes n'ont pas d'expérience**. Cette culture conduit au fait d'exiger l'expérience aux jeunes pour qu'ils puissent être engagés. Ainsi, **l'exigence d'expérience aux jeunes diplômés** est citée par 64,5% des jeunes comme étant l'une des causes empêchant leur inclusion dans les institutions. Face à cette difficulté, les jeunes considèrent qu'il faut seulement chercher un endroit pour acquérir l'expérience à travers un stage même non payant, pourvu qu'ils aient de l'expérience.

Cette exigence de l'expérience devient une arme puissante utilisée par les « vieux » afin de protéger leurs postes. Jeunes et personnes âgées se retrouvent donc dans une sorte de guerre ou conflit mettant en opposition des générations sociales avec des intérêts particuliers. Les conflits des générations (61,1%) empêchent ainsi les jeunes à accéder aux postes de commandement ou à entrer dans le système. Certains jeunes pensent que les vieux bloquent les jeunes qui menacent leurs intérêts dans les organisations, mais les jeunes. Il faut aussi noter que, dans la plupart de cas, les jeunes ne facilitent pas l'intégration d'autres jeunes dans les institutions.

Un autre obstacle socio économique est **le chômage ou l'inactivité des jeunes et des parents avec la faiblesse du salaire qui en découle**. Selon 45,5% des jeunes interrogés, leur entrée dans les institutions est freinée par cet obstacle. Celui-ci peut être considéré, à la fois, comme une cause et une conséquence de l'accès limité des jeunes aux processus de prise des décisions en société.

En tant que cause, le chômage induit d'autres obstacles comme le faible niveau de l'éducation, la consommation abusive de la drogue, le déficit culturel pour l'épanouissement, l'ouverture d'esprit, etc. ; qui, à leur tour, empêchent l'intégration des jeunes dans les institutions. Au fait, le chômage crée des situations de pauvreté qui empêchent aux jeunes d'accéder aux programmes de formation adéquate étant donné que les personnes sans emploi n'ont pas le moyen de couvrir les dépenses en éducation de leurs dépendants.

En tant que conséquence, le chômage ou l'inactivité des jeunes vient du fait que les jeunes n'ont pas su s'intégrer dans le monde professionnel ou dans la vie publique. L'inactivité et la pauvreté qui s'en suit, semblent être créées par les mêmes facteurs cités ci-haut.

Le chômage des jeunes est accentué par l'arrivée croissante de nouveaux jeunes qui sortent des études supérieures et que l'appareil économique n'est pas capable d'absorber

La faiblesse du salaire pratiqué dans la fonction publique n'encourage pas les jeunes à chercher les moyens d'y entrer. Ils sont aveuglés par leurs diplômes et pensent qu'ils méritent mieux que ça. Or, parfois il faut d'abord entrer avant de rêver des bons salaires.

3.3. Les obstacles économiques

La prise en compte de la dimension économique dans l'identification et l'analyse des obstacles à l'inclusion des jeunes, est indispensable dans la mesure où elle permet de mettre en œuvre des politiques économiques susceptibles de rendre effective cette inclusion.

Pour rappel, cette dimension a trait aux facteurs économiques qui peuvent bloquer ou freiner l'intégration des jeunes dans le monde professionnel.

Selon les résultats des enquêtes, les jeunes affirment que le niveau de la pauvreté, la faiblesse des structures économiques à même de résorber les jeunes, l'inadéquation ou la carence des politiques économiques, etc. sont autant des obstacles qui freinent l'insertion des jeunes dans les processus décisionnels et dans les institutions.

Tableau n°6 : obstacles économiques à l'intégration des jeunes dans l'Administration

Obstacles économiques	Fréquence	Pourcentage
Manque de moyen financier (faible revenu)	169	91,8
Amour de la facilité (vouloir la gratuité)	112	60,9
Chômage et inactivité des jeunes	123	66,8
Mauvaises politiques économiques	95	51,6
Pauvreté généralisée	175	95,1
Quasi inexistence des entreprises privées	104	56,5
Total répondants	184	
Sans réponses	27	
Total	211	

Source : enquête

De l'observation des résultats du tableau, l'on constate que le **niveau de pauvreté et de misère** que traverse la République Démocratique du Congo ne favorise pas l'épanouissement des jeunes qui n'ont plus d'espoir pour l'avenir meilleur. Cet argument est avancé par 95,1% des jeunes interrogés pendant l'enquête. Cette situation fait que la majeure partie de la population (dont les jeunes) n'a pas accès aux services de base et vit donc en dessous du seuil de pauvreté : des besoins primaires ne sont donc pas satisfaits. Les jeunes qui évoluent dans un environnement pareil n'ont pas d'ambition et ne peuvent pas oser développer des mécanismes favorisant leur intégration dans les institutions ; ils se livrent ainsi aux comportements négatifs décrits plus haut.

Parlant de la pauvreté, les jeunes interrogés ont soutenu que la participation des jeunes dans les institutions dépend aussi des milieux d'où ils sont originaires. Ceux qui viennent des **milieux riches**, ont une possibilité de côtoyer les personnes œuvrant dans les institutions et par conséquent, peuvent bénéficier du privilège des parents pour accéder à des postes de responsabilité dans les institutions. A ce sujet, beaucoup des jeunes travaillant dans les institutions comme la DGDA, l'OCC, affirment que leur intégration a été facilitée par l'image ou l'intervention de leurs parents. Soit le parent travaille ou travaillait dans l'institution et il facilite l'engagement de son enfant (jeune). Une fois engagés, certains jeunes ont affirmé avoir accédé à des grades élevés grâce encore à des interventions des personnes bien placées rencontrées dans les endroits fréquentés par les riches.

Selon quelques jeunes rencontrés au cours des interviews, le fait de venir des **milieux pauvres** limite l'accès de certains jeunes dans les institutions même si des cas exceptionnels existent.

Les résultats montrent que le manque de moyens financiers (ou le revenu faible) est un autre obstacle économique à la participation des jeunes dans la vie publique (91,8%). Ceci est une manifestation de la pauvreté en général et dans la population jeune en particulier. Ce qui conduit à parler du **chômage et de l'inactivité des jeunes** comme obstacle à l'inclusion des jeunes (66,8%). Certains jeunes sont caractérisés par un comportement mettant en avant **la gratuité ou la facilité tendant vers la mendicité** pour vivre aux dépens des autres. D'autres se livrent à la consommation abusive de la drogue et de l'alcool attendant tout de leurs parents ou proches. « Ils pensent que la situation est normale et que la manne va tomber du ciel ». Cette

situation diminue la capacité de réflexion des jeunes et leur pouvoir de négociation avec les autorités qui n'ont plus d'estime envers eux.

A la pauvreté généralisée, on peut ajouter la faiblesse ou le dysfonctionnement des structures économiques du pays en général et de la ville de Goma en particulier. A 56,5%, les jeunes pensent que la quasi inexistence des entreprises privées est une raison de ne pas intégrer les institutions. En effet, les institutions publiques, à elles seules, ne peuvent pas engager tous les jeunes, il faut donc des entreprises privées pour pallier cette incapacité. L'appareil productif et pourvoyeur de l'emploi aux jeunes est dominé par les ONG et quelques entreprises privées parmi lesquelles les PME (petites et moyennes entreprises) familiales qui ne parviennent pas à employer les jeunes. Les événements sociopolitiques (pillages, politiques de zaïrianisation, des guerres et conflits, des désordres et troubles politiques) qui ont secoué la RD Congo (ex Zaïre) depuis des décennies, ont détruit les bases de l'économie nationale plongeant ainsi plusieurs personnes (jeunes et âgées) à la débrouillardise.

Le tableau laisse voir que d'autres obstacles économiques qui empêchent les jeunes à intégrer les institutions et les processus décisionnels, sont liés à l'inadéquation ou à la carence des politiques économiques (51,6%) qui tiennent en compte des besoins de la jeunesse. L'Etat est donc incapable à promouvoir la jeunesse à travers des mesures et politiques favorisant la création d'entreprise ou incitant celles qui existent à embaucher les jeunes.

Comme dit plus haut, l'absence des politiques en matière d'emploi des jeunes crée des difficultés énormes aux jeunes désirant entrer dans le monde professionnel. Des mesures et politiques fiscales qui n'encouragent pas la création des entreprises privées caractérisent le vécu de nos institutions. Même au niveau des entreprises publiques, il n'y a pas de politiques pour engager des jeunes. Ceci est accentué par la faiblesse du système de retraite à tous les niveaux. Des institutions publiques continuent à employer les personnes âgées qui sont éligibles à la retraite. Mais comme des revenus de retraite sont très faibles, ces personnes font tout pour rester rendant difficile l'entrée des jeunes. Il y a donc vieillissement du personnel dans les institutions publiques conduisant ainsi à la faiblesse de la productivité. Aussi, les jeunes estiment qu'il n'existe pas à proprement parlé de système de recrutement formel dans plusieurs institutions publiques. On engage qui on veut et quand on veut, ce qui implique un effectif pléthorique et

augmente la masse salariale dans les institutions publiques. Tout ceci nuit à la possibilité d'avoir la créativité et l'innovation dans les services publics. Ce qui crée le conflit des générations et freine la marche vers la performance.

Désœuvrés et dépendants, les jeunes chômeurs et inactifs expriment un sentiment de détresse et d'humiliation. Ils souffrent donc de la dépendance vis-à-vis de leurs parents, jusque même à un âge avancé, constituant une charge ; ils sont incapables de s'autonomiser ou d'aider les autres. L'inactivité ou le chômage des jeunes a un coût social énorme renforçant ainsi leur exclusion du processus décisionnel. Le manque d'autonomie, qui en est la conséquence, peut créer un sentiment d'inutilité conduisant à un comportement de violence ou se livrant à la drogue.

Au cours des discussions avec des jeunes, ceux-ci laissent entendre que face à cette incapacité de la fonction publique et des structures économiques du pays à pourvoir les emplois aux jeunes, l'alternative peut être [la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes](#). Certains jeunes ont pu émettre le souci et la volonté d'entreprendre eux-mêmes mais éprouvent des difficultés de réunir les fonds de démarrage étant donné que le chômage ne leur permet pas d'avoir des revenus à épargner. Il faut donc des politiques de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en créant des possibilités d'accès aux microcrédits afin de créer des activités génératrices des revenus. Cette solution rencontre la difficulté déjà évoquée, celle liée à l'inefficacité de l'Etat en matière de politiques économiques. Ça reste un cercle vicieux. Ainsi, pour les jeunes courageux, ils se lancent dans l'informel comme soupape de survie. Or, selon le rapport du Forum pour le développement en Afrique du Nord (2011), le secteur informel est l'une des racines de la pauvreté des jeunes. Jouant, certes, le rôle capital dans la survie des jeunes et leurs familles, le secteur informel comprend à la fois des activités productives avec un potentiel de croissance et d'amélioration des conditions de vie, et des activités de survie parfois dangereuses et dégradantes caractérisées par l'absence de la réglementation, par les mauvaises conditions du travail, etc.

3..4. Les obstacles institutionnels et politiques

Les institutions étant l'ensemble des règles, lois et principes qui contraignent le comportement des individus vivant en groupe, en société, etc., leur mode de définition, leur respect, les règles de sanction en cas de non respect et tant d'autres facteurs y relatifs ; influencent la

bonne marche de la société des hommes. Le succès de toute organisation est fondé sur la qualité de l'application de ces règles. Ces règles peuvent-elles être internalisées par les individus ou externalisées c'est-à-dire imposées par l'extérieur. Les règles internalisées ne posent pas de problème quant à leur application, mais par contre celles qui sont imposées de l'extérieur la mauvaise application peut nuire aux membres de la société entière. C'est le cas ici des lois d'un pays, des règlements et principes qui régissent le fonctionnement des organisations, etc.

Ce paragraphe est réservé aux facteurs institutionnels et politiques qui sont perçus par les jeunes (participant à l'enquête) comme des entraves à leur intégration dans les institutions et dans le processus décisionnel.

Tableau n°8 : obstacles institutionnels à l'inclusion des jeunes dans les institutions

Obstacles institutionnels	Fréquence	Pourcentage
Manque d'organisation dans les institutions publiques	180	87,0
Népotisme	114	55,1
Manque de confiance dans les institutions	113	54,6
Absence d'un système de retraite	127	61,4
Maux dans l'administration (corruption, clientélisme, tribalisme, chantage, etc.)	174	84,1
Absence du recrutement officiel dans l'administration publique	169	81,6
Non-respect des lois, des règles et principes	162	78,3
Exigence de paiement de la caution élevée pour être candidat lors des élections	167	80,7
Total des répondants	207	
Sans réponses	4	
Total	211	

Source : l'enquête sur terrain

Les résultats contenus dans le tableau ci-dessus sont relatifs aux obstacles institutionnels qui empêchent les jeunes de participer dans les institutions. Il ressort que les jeunes interrogés estiment que le manque d'organisation (cité par 87% des jeunes), la présence des maux (corruption, clientélisme, favoritisme, tribalisme, chantage) dans les institutions (84% des voix), l'absence du recrutement officiel dans

l'administration publique (81,6%), l'exigence de paiement d'une caution exorbitante lors des élections (80,7%), le non respect des lois, etc. ; sont autant des facteurs institutionnels qui limitent l'accès des jeunes dans les institutions.

Le manque d'organisation dans les institutions publiques signifierait qu'il y a des désordres dans le fonctionnement des institutions. Ce facteur contient en lui tous les autres aspects négatifs qui caractérisent les institutions publiques. Pour les jeunes de Goma, les institutions publiques sont gérées sur base des principes autres que ceux de gestion visant la performance ou la productivité. Le népotisme, le tribalisme, la corruption, le favoritisme sont des principes directeurs de la gestion dans les institutions publiques. C'est l'endroit où la performance et la productivité sont étouffées laissant la place au détournement, à la paresse, à l'injustice, etc.

La mauvaise gouvernance qui se manifeste par les maux cités précédemment a élu domicile dans les institutions. Pour les jeunes, les clientélismes, la corruption ont rongé la gouvernance des institutions du pays. En effet, les institutions étant l'ensemble des règles et lois qui contraignent le comportement des membres d'une société devraient être appliquées à tous et au même pied d'égalité. Mais, la corruption a fait que les services des institutions soient bénéfiques à une certaine catégorie des personnes. Le tribalisme se vit dans les institutions jusqu'au point où la tribalisation des institutions est dénoncée. Pour les

Encadré n°2 : avis d'une quinquagénaire sur la politique de recrutement et de retraite

Ça fait longtemps que je suis dans l'Administration (à la Division de la Fonction Publique). C'est vrai que les fonctionnaires de l'Etat vieillissent et doivent donc être remplacés par les jeunes. Mais cela ne doit pas se faire d'un coup. Il faut y aller graduellement afin de permettre à ce que les anciens lèguent l'expérience aux nouveaux. Le problème qui se pose, c'est la mauvaise politique de la retraite et aussi l'incapacité des jeunes. Nous observons que lorsqu' il y a des concours lancés pour recruter les jeunes, beaucoup se caractérisent par des faiblesses et des échecs à ces tests. Mais aussi l'Etat doit revoir sa politique de paiement de pension de retraite pour nous encourager à prendre même des retraites anticipées.

jeunes, l'entrée dans un service public, est conditionnée par l'appartenance à la même ethnie ou tribu que le chef. Ce qui conduit à l'impunité, aux contreperformances et aux conflits tribaux dans le monde professionnel.

La lecture du tableau ci-dessus montre aussi que **l'absence du recrutement officiel dans l'administration publique** freine la participation des jeunes dans les institutions. En effet, la porte d'entrée dans la fonction publique est le recrutement des jeunes pour renforcer ou remplacer les « vieux ». Mais il n'y a pas de politique adéquate de recrutement à cause de manque de politique de retraite. La retraite est considérée comme une situation de misère c'est pourquoi les fonctionnaires font tout pour rester dans l'administration. Ce qui crée le vieillissement de la grande majorité des fonctionnaires publics. **Le mauvais système de retraite et l'absence du système de recrutement** rendent la vie difficile aux jeunes qui ont l'ambition de participer à la gestion publique à travers les différentes institutions. Les jeunes louent l'instauration de l'ENA mais déplorent le fait que les jeunes qui ont fini la formation, ne sont pas encore affectés pour travailler.

Le recrutement est entaché par le manque d'expérience exigée aux jeunes pour entrer dans les institutions. Selon les jeunes interviewés, l'exigence de l'expérience est souvent utilisée comme stratégie pour limiter l'entrée des jeunes dans les institutions. Comment peut-on exiger une expérience de 2, 3 ou 4 ans à un jeune qui vient fraîchement des études ? Les jeunes estiment que les personnes âgées veulent s'éterniser aux commandes des institutions du pays en exigeant l'expérience professionnelle.

Un autre obstacle à la fois institutionnel et économique, c'est **l'exigence de paiement de la caution élevée pour être candidat aux élections**. Le niveau des jeunes dans les structures représentatives locales et nationales sont aussi faibles. Les jeunes se portent rarement candidats aux élections suite, selon eux, à la caution exigée. Caution estimée très élevée pour les jeunes au regard de leur faible revenu. Se référant à la nouvelle loi électorale, les jeunes affirment que les « vieux » bloquent la voie aux jeunes. Comment être candidat jeune sans revenu ? Ce qui prédispose les jeunes ambitieux à se trouver des « parrains » dont on a parlé. Les enjeux des élections sont réservés aux personnes qui sont déjà dans les institutions et qui sont riches. Ainsi, la participation politique qui est un pilier de la citoyenneté active, laquelle implique de prendre part à la vie politique du pays, y compris par les élections, ne

sera pas effective pour les jeunes ambitieux. Les jeunes ne sont pas capables d'exercer leur droit de citoyenneté.

Signalons aussi que les obstacles institutionnels concernent **le non respect des lois, des règles et principes**. Pour les jeunes interrogés, les institutions publiques sont caractérisées par l'absence du respect des engagements pris vis-à-vis des tiers. Des contrats signés, des lois votées, des mesures prises mais qui restent lettre morte, qui ne sont respectées que si les intérêts petits groupes sont satisfaits. Le contexte de la RDC laisse voir que, par exemple, les règles changent avec les personnes physiques qui animent les institutions. Certains ministres veulent que les contrats soient revisités même s'ils ne sont pas encore à l'échéance.

L'inclusion des jeunes dans les institutions dépend aussi de la confiance qu'ils ont dans ces institutions. En effet, tout citoyen est supposé avoir confiance dans les institutions de son pays pour qu'il ait la volonté de s'y engager de manière constructive. Les institutions publiques comme les tribunaux, la police, les services de sécurité, l'armée, les partis politiques, les entreprises publiques, les services publics devraient inspirer confiance pour attirer ou susciter l'enthousiasme des jeunes afin d'intégrer les systèmes. Sans le minimum de confiance, il est difficile que les jeunes collaborent avec ces institutions, par conséquent il leur est difficile d'accéder aux processus décisionnels.

Comme le souligne le rapport d'une étude de la Banque Mondiale (2014), la confiance est une condition requise pour la citoyenneté qui engage les jeunes dans une dynamique à s'intéresser aux questions essentielles de la vie d'un pays ou de la communauté.

Les résultats révèlent que les jeunes de Goma, **n'ont pas confiance dans les institutions publiques** notamment les cours et tribunaux, la police, l'armée. Ils ont affirmé avoir plus confiance dans les individus haut placés, les membres de la famille, les amis.

Quand les jeunes observent le travail que fait l'appareil judiciaire, ils estiment que la corruption, le clientélisme, le trafic d'influence sont considérés comme étant fil conducteur de ce que ces tribunaux offrent comme service.

La police et l'armée sont des institutions considérées comme étant opposées à la jeunesse. Pour les jeunes interviewés, le contexte de la RDC est tel qu'il faut éviter de rencontrer la police et l'armée sur votre

passage, surtout la nuit. Les agents de ces deux institutions sont accusés de tracasseries, d'intimidation, des actes de vandalisme vis-à-vis de la population et surtout dans les manifestations publiques revendiquant des droits des jeunes.

Ainsi, les jeunes pensent qu'il y a des personnes qui sont « fortes » que les institutions de l'Etat. Ces personnes profitent de la dégradation des mœurs et de la mauvaise gouvernance des institutions pour dicter les animateurs de ces institutions les ordres en leur faveur. Pour ce fait, certains jeunes ont affirmé que les relations entretenues avec des personnes haut placées (des autorités, des riches) peuvent jouer un grand rôle pour leur intégration dans la vie professionnelle. Aussi, ils ont confiance aux membres de la famille qui sont influents, de par leurs relations dans la sphère politique ou économique. En conséquence de ce qui précède, les jeunes estiment que leur intégration dans les institutions publiques et leur participation aux processus décisionnels dépendent de la volonté et de l'intérêt de ces personnes. Ils parlent du phénomène de « parapluie » ou de « mentor » ou encore de « parrain ». Ces termes désignent donc des personnes dont dépend l'inclusion des jeunes parce qu'ils sont influents. Sans l'intervention de ces « parrains », les jeunes subissent l'injustice sociale, le favoritisme, le tribalisme et manquent l'engagement civique et politique. Malheureusement, c'est une situation qui témoigne de l'absence de la bonne gouvernance dans les institutions publiques.

Cependant, les institutions comme l'armée, la commune, l'université, l'église recevraient une part non négligeable de la confiance des jeunes. Pendant le déroulement de l'enquête, quelques jeunes ont accordé la confiance dans l'armée en ce qu'elle a été capable de chasser les rebelles du M23. Ils ont dit que si l'armée était « libre » et dotée des moyens logistiques, elle assurerait la sécurité du territoire national. Mais ses échecs répétés sont les fruits de la mauvaise gouvernance.

La confiance dans l'université est justifiée par le fait que c'est le lieu où l'on puise le savoir, où l'on acquiert un esprit de discernement et des compétences rendant les jeunes capables de pouvoir s'intégrer dans le monde du travail. Selon les résultats, les jeunes sont d'avis que la renommée et l'image des écoles et universités contribuent aussi à leur inclusion dans le monde de l'emploi.

Les autorités locales (commune, quartier, province) reçoivent aussi une part de confiance des jeunes. Pour les jeunes, les autorités communales, provinciales, celles du quartier sont plus proches de la

population et peuvent facilement connaître les problèmes de la communauté et y apporter des solutions que les autorités centrales. Selon les jeunes de l'ACCO³, la réhabilitation de la voirie urbaine a fait revivre la confiance envers les autorités provinciales et améliore ainsi leur bien-être étant donné qu'ils sont des usagers de cette voirie en tant que chauffeur.

³ Les jeunes membres de l'ACCO (Association des Chauffeurs du Congo) rencontrés étaient en majorité des chauffeurs des taxis

4 Conclusion

L'objectif de la présente étude était d'identifier des obstacles culturels, institutionnels et sociétaux qui bloquent la participation des jeunes à la vie politique et au processus décisionnels, répondant ainsi à la recherche sur les relations entre les jeunes et les institutions étatiques dans la ville de Goma.

La réalisation de cet objectif s'est penchée sur la démarche méthodologique basée sur l'approche documentaire et les enquêtes qualitatives et quantitatives. L'approche documentaire a précédé les enquêtes par questionnaire et par entretiens individuels et de groupe, avant d'être utilisée pour appuyer les analyses faites des informations fournies par les jeunes enquêtés.

Des résultats et analyses qui en sont faites, il se révèle que les obstacles à la participation des jeunes dans la vie politique et dans les processus décisionnels sont multidimensionnels tels qu'il est précisé dans l'objectif de l'étude.

Sur le plan culturel, les jeunes interrogés ont estimé que la politique et l'administration publique sont assimilées à la mort et au désordre. Cette culture ou croyance ne favorise pas les jeunes à s'intégrer dans les institutions publiques. En second lieu, les personnes âgées ignorent les compétences des jeunes concluant que les jeunes sont incapables de diriger. L'étude a pu constater que la peur de mourir, les pratiques de sorcellerie et des fétiches empêchent l'inclusion des jeunes. Etc.

Sur le plan social, les guerres, conflits et cycles de violences ; le conflit des générations, le niveau de l'éducation, le chômage, etc. influent négativement sur la participation des jeunes dans les institutions.

Selon les résultats, la pauvreté, le manque des moyens financiers, le chômage et l'inactivité des jeunes, les mauvaises politiques économiques, la désarticulation de l'appareil économique figurent parmi les contraintes économiques qui bloquent les jeunes à entrer dans les processus décisionnels. Enfin les obstacles institutionnels ont été identifiés : la mauvaise gouvernance, la corruption, le clientélisme, le non respect des lois, etc.

5 Recommandations

Après une synthèse des résultats auxquels l'étude a abouti, il sied de pouvoir émettre quelques recommandations envers les jeunes, les adultes, aux responsables des institutions.

De prime abord, si l'on observe l'importance accordée à l'éducation dans l'évaluation de la confiance envers les institutions étatiques, on peut plaider pour un programme de renforcement de capacités envers les jeunes. Ce programme peut prendre la forme d'un enseignement modulaire donnée à tous les niveaux de l'enseignement et qui viendrait s'insérer dans le cours actuel d'éducation à la citoyenneté. Ce programme serait focalisé sur la participation politique des jeunes. Il permettrait aussi de sensibiliser les parents et le gouvernement pour qu'ils investissent encore plus dans l'éducation des jeunes en leur permettant d'exprimer un bon jugement sur la gestion de la chose publique.

Aux jeunes, l'on peut recommander la confiance en soi et dans les institutions. Ceci susciterait l'éveil de la conscience des jeunes pour qu'ils se considèrent comme des personnes capables à qui on peut remettre le dévolu (ou la responsabilité) des processus de décision dans les institutions.

Ce qui exige que les jeunes abandonnent certaines pratiques qui les disqualifieraient de la jouissance de cette confiance de la part des adultes. Abandonner la consommation abusive de l'alcool, abandonner l'oisiveté (ou l'inactivité), être prêt pour compléter leur instruction à l'école par des formations ciblées augmentant leur valeur ajoutée sur le marché du travail.

Les jeunes devraient respecter les adultes (personnes âgées) qui travaillent déjà dans les institutions sans mettre à l'avant le complexe lié au diplôme nouvellement acquis.

Que les jeunes mettent de côté les croyances selon lesquelles la politique et l'Administration sont assimilées à la mort (et au désordre) et réservées aux personnes âgées.

Que les jeunes qui ont eu la faveur d'intégrer les institutions puissent se distinguer par le comportement irréprochable afin de pouvoir apporter le changement positif encourageant les autres jeunes à venir.

Aussi, l'on peut recommander aux jeunes d'avoir le courage de participer aux associations des jeunes où ils peuvent apprendre à être responsable des processus de prise de décision.

Aux adultes (personnes âgées),

Qu'ils soient des modèles attirant les jeunes vers les institutions par le comportement professionnels non entaché des mauvaises mœurs tel que décriées par les jeunes. Qu'ils aient confiance et croient en la compétence que les jeunes peuvent apporter dans le fonctionnement des organisations. Que les personnes âgées facilitent l'intégration des jeunes en respectant les exigences de la bonne gouvernance : pas de corruption, pas de clientélisme, etc.

Que les adultes responsables puissent œuvrer dans l'objectif d'éradiquer la pauvreté, la guerre, le chômage des jeunes.

A l'Etat,

D'adopter les politiques économiques qui mettent les intérêts des jeunes à l'avant. Des politiques économiques et d'éducation qui facilitent l'accès à l'emploi des jeunes, qui encouragent l'intégration des jeunes dans les institutions étatiques pour assurer la relève et pérenniser la performance des organisations.

D'appliquer en bonne et due forme, la politique de mise en retraite qui encourage les personnes âgées, candidates à la retraite, à accepter de laisser la place aux jeunes.

D'appliquer avec rigueur, la politique de recrutement basé sur les critères objectifs valorisant les compétences des jeunes, et le suivi des formations comme c'est le cas de l'ENA.

D'assurer la paix et la sécurité. Ce qui va libérer certains jeunes de leurs préjugés selon lesquels faire la politique c'est mourir avant l'âge.

Aux institutions non gouvernementales,

De renforcer leurs programmes de promotion des capacités des jeunes en offrant divers encadrement et formations qui peuvent favoriser leur intégration dans les processus de prise de décision. Initier certains projets en collaboration des associations des jeunes pour que ceux-ci acquièrent de l'expérience

6 Bibliographie

- CHAFIK HBILA (2014), « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins » in *l'engagement des jeunes en difficulté, Société et Jeunesse en Difficulté*, n°14
- De VREYER P et ROUBAUD F (2013), *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, Éditions Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Agence Française pour le Développement
- Groupe Banque Mondiale (2014), *Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes*, Rapport d'étude
- IDEA (2015), *La promotion de la participation politique des jeunes au cycle électoral : point d'entrée des organes de gestion des élections*, Table ronde 24-26 novembre 2015, Pretoria, Afrique du Sud
- JOURDAN L. (2006), « Congo », Expériences de recherche en République démocratique du Congo ? *Civilisations, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, vol LIV, n° 1-2, pp 179-189
- Kä MANA (2009), L'Afrique et les clameurs des générations montantes. Réflexions sur l'avenir de la jeunesse africaine dans un monde en transformation in *La jeunesse face à son avenir en RD Congo. Initiatives créatrices - Pistes de Responsabilisation*, POLE INSTITUTE, Goma
- KIUMA A., KAGHOMA C., KALALA J., MBUYI A. (2014), *Mobilité interne et entrepreneuriat des jeunes en République Démocratique du Congo*, Rapport final, Partenariat pour les Politiques Économiques (PEP/www.pep-net.org),
- Nations Unis : Commission Economique pour l'Afrique, *Les jeunes, acteurs du développement*(2011), Rapport du Forum pour le Développement en Afrique, Tunis
- PACHI D. et BARRETT M. (2012), Perceived effectiveness of conventional, non-conventional and civic forms of participation among minority and majority youth, *Human Affairs*, 22, 345-359